



Mars 2022 - Les mesures sanitaires à l'ITES :

Afin de vous garantir des conditions de sécurité sanitaire optimales, nous avons mis en œuvre des mesures de prévention dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Le port du masque est recommandé au sein de l'établissement.

Nous vous demandons de respecter impérativement les gestes barrières, les règles de distanciation physique ainsi que les mesures mises en place dans les locaux.

Les locaux sont aérés plusieurs fois par jour, les surfaces de contact (poignées de portes, interrupteurs, rampes...) sont désinfectées tous les jours.

1. AVANT VOTRE INTERVENTION

- Adaptez vos méthodes pédagogiques aux conditions sanitaires en privilégiant la dématérialisation des supports ;
- Si vous devez remettre des photocopies, anticipez de quelques jours le temps nécessaire à la réalisation des copies et au respect du temps de décontamination du papier ;
- Munissez-vous de vos effets personnels : ordinateur, stylo, bloc-notes...
- En cas de fièvre ou de suspicion de symptômes liés au COVID-19, ne venez pas à l'ITES, prévenez de votre absence en contactant le secrétariat, en précisant votre motif d'absence et appelez votre médecin.

2. ARRIVEE DANS L'ENCEINTE DE L'ITES (PARKING, BATIMENT)

- La désinfection des mains est obligatoire ;
- Des bouteilles de gel hydro-alcoolique sont disponibles à l'entrée des sites et dans chaque salle ;
- Un affichage rappelle les gestes barrières ;
- Des masques sont à disposition à l'accueil de l'ITES pour ceux qui, exceptionnellement, ne disposent pas de masques personnels.

3. PENDANT VOTRE INTERVENTION

- Le port du masque est fortement recommandé à l'ensemble des occupants de la salle de formation, y compris l'intervenant.

- Pour saisir la poignée de porte, utilisez une essuie-tout et jetez-le immédiatement dans la poubelle prévue à cet usage dans le couloir ;
- Au début de la formation, rappelez aux étudiants / stagiaires les consignes de sécurité sanitaire, rassurez-les si besoin, puis veillez au respect de ces mesures ;
- Aérez votre salle à minima 10 minutes toutes les heures ;
- Invitez chaque stagiaire / étudiant à se désinfecter les mains lors du retour en salle ;
- Ne faites pas circuler la liste d'émargement. L'étudiant / stagiaire doit utiliser son propre stylo ;
- Évitez la circulation de documents et d'équipements de main en main (ordinateur portable, télécommande, feutres, stylets, etc.) ;
- Désinfectez le matériel commun utilisé avec les produits désinfectants à disposition dans les salles ;
- Utilisez et demandez aux stagiaires d'utiliser les poubelles spécialement prévues qui se trouvent dans les couloirs et les WC, pour y jeter masques, mouchoirs et essuie-tout.
- Veillez à une disposition des tables qui permet le respect des règles sanitaires.
- Si vous devez déplacer du mobilier, dans le respect de la distanciation physique, lavez-vous les mains avant et après la manipulation, puis réinstallez la salle dans sa configuration initiale à la fin de votre intervention ;
- En cas de fièvre ou de suspicion de symptômes liés au COVID-19, ou si vous avez connaissance d'une personne symptomatique fréquentant l'ITES, prévenez un Sauveteur Secouriste du Travail (cf liste affichée), le référent COVID, Xavier PENILLEAULT (x.penilleault@ites-formation.com), la directrice de l'ITES, Hélène GUILLAMOT (h.guillamot@ites-formation.com). Une salle est dédiée aux personnes symptomatiques.

Nous vous remercions pour votre coopération.

Date d'application : 18 mars 2022
Hélène Guillamot, directrice de l'ITES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hélène Guillamot', with a long horizontal stroke extending to the right.